



INFOS GOUTTIÈRES

2025





LE MOT DU MAIRE

Une année vient de se terminer.

Avec joie, mais aussi malheur et peine pour certains d'entre nous, souhaitons que l'année que nous débutons soit plus radieuse.

Un petit mot bref de ma part, bienvenue à vous tous dans notre nouveau bulletin municipal bisannuel (2023/2024).

En ce début de nouvelle année, je viens au nom des membres du Conseil Municipal, de la commission d'Action Sociale (ancien CCAS), des employés municipaux, et en mon propre nom vous présenter mes meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur, et de joie pour 2025.

La santé est un sujet primordial et récurrent, l'accès aux soins devient de plus en plus très difficile car nous sommes éloignés des grands pôles et les professionnels de ce secteur ne sont pas enthousiasmés pour venir s'installer dans les Combrailles, nous vivons malheureusement tout cela au quotidien.

Je vous souhaite beaucoup de courage et de réussite pour accomplir vos activités et faire face parfois à des moments difficiles survenant en cours année, soyons également vigilants envers les crises sanitaires qui nous menacent à tout instant.

L'instabilité politique qui secoue notre pays actuellement n'est pas réconfortante pour l'avenir, espérons que tout va s'améliorer le plus rapidement possible, de plus la guerre entre la Russie et l'Ukraine vient fragiliser l'Union Européenne, sans oublier le conflit au proche orient avec le risque de mettre en danger la paix mondiale.

Sur ces deux années nous avons enregistré un certain nombre de décès (une pensée pour eux et leur famille). En revanche, ces années nous ont apporté beaucoup de réconfort avec trois naissances en 2024 (aucune en 2023) et trois mariages, un en 2023 et deux en 2024. Souhaitons beaucoup de joie et bonheur à tous.

Une pensée aussi pour nos personnes âgées, qu'elles soient à leur domicile ou éloignées de celui-ci : elles doivent pouvoir vivre dignement avec toutes les aides dont elles ont besoin et que nous avons le devoir de leur apporter. Je pense sincèrement que nous faisons du mieux possible dans ce domaine.

Une pensée également pour nos associations, qui ont œuvré pour le marché de potiers pendant des décennies (de 1995 à 2022). 2023 fut une année sabbatique, ce qui a permis de changer date et appellation pour devenir Art en Fête depuis 2024. Nos associations organisent également des manifestations tout au long de l'année qui animent notre commune pour la rendre plus vivante.

Pensons aussi à notre jeunesse qui représente l'avenir de notre pays et nous aide à avancer tous ensemble.

Intercommunalité :

Nous assistons régulièrement aux réunions en étant élus au Conseil Communautaire et membres du CIAS.

Vous êtes informés régulièrement par le bulletin «Territoire Pays de Saint-Eloy» distribué dans vos boîtes aux lettres.

Sur notre commune ces années écoulées ont vu un certain nombre de travaux et d'investissements prévus se réaliser (réouverture du restaurant, bâtiments, voirie, aire de jeux vers parking, cimetière etc...)

Ces réalisations ont pu être effectuées, et d'autres sont à venir et continueront à l'être dans le futur, malgré les suppressions et baisses de certaines subventions et également des dotations budgétaires, suite à la réforme territoriale.

Vous pourrez prendre connaissance de toutes ces informations dans les pages suivantes de votre nouveau bulletin municipal « INFO-GOUTTIÈRES », réalisé bénévolement par des membres du conseil municipal.

Pour terminer, je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal qui, par leur présence régulière aux réunions, dans les diverses commissions syndicales où ils nous représentent, apportent des idées et une aide précieuse pour prendre des décisions importantes ; ceci en toute concertation et bonne entente. Je les remercie aussi pour leur bénévolat, car ils répondent toujours avec plaisir aux services demandés, dans l'intérêt de la commune.

Bonne lecture.

Avec mes sentiments dévoués

Daniel CLUZEL



Commission bulletin 2025



Bulletin Municipal édité par la commune de Gouttières
Directeur de Publication : Daniel Cluzel

Conception : Claire Baudet, Jean-Daniel Dupois, Martine Gauvin, Josy Grand, Sébastien Richardot
Crédits Photographiques : Mairie de Gouttières || Tirage : 185 exemplaires sur papier offset recyclé FSC®

Mise en Page & Impression : Agence iCombrailles - 63330 La Cellette

La Ligne Montluçon - Gouttières (Ligne n°708 000 du réseau ferré national) est une ancienne voie ferrée française qui permettait notamment de desservir la station thermale de Nérès-les-Bains. Elle est entièrement déclassée. C'est la dernière ligne construite par la compagnie Paris-Orléans avant la création de la SNCF en 1938. Exploitée par la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, cette ligne à écartement normal longue de 45 km a été ouverte en 1931. Le projet de ligne est apparu en 1910 et approuvé après une enquête d'utilité publique le 11 avril 1910. Des élus et des propriétaires composaient cette commission dont Alexandre Varenne député et Mr Cléret maire de Gouttières. Il a été déclaré d'utilité publique le 16 juillet 1913.

Le tracé définitif est approuvé le 16 décembre 1919 et les travaux seront réalisés de 1921 à 1926 et la pose des rails de 1926 à 1930.

Le 5 mai 1931, le premier train de reconnaissance circule sur la ligne. Elle traverse des ouvrages d'art exceptionnels. Elle traverse 45 fois les voies routières et comprend 14 passages à niveau gardés avec maison garde-barrières.

De Montluçon (alt. 207 m.), elle desservait la gare de Nérès-les-Bains (344m.) après avoir traversé les viaducs de Sainte Agathe, de Perassier et de Nérès. Elle est actuellement aménagée en voie verte

de Montluçon à Nérès. Elle poursuit son chemin jusqu'à la halte de Durdat Larequille (450m.), la gare de Terjat (516m.) où il existait une prise d'eau où la locomotive pouvait être alimentée. Ensuite on trouve la gare de Marcillat (490m.) où des wagons de marchandises de 20 tonnes partaient régulièrement. La gare de Pionsat (547m.) est très active grâce au commerce de bestiaux et de matériels agricoles. La ligne continue à serpenter dans la campagne et empreinte le viaduc de La Cellette et le tunnel des Bouchauds (photo 1) au point culminant à 697 m. pour finalement rejoindre la ligne Lapeyrouse - Volvic à Gouttières. Peu rentable, le trafic voyageurs sera fermé en 1939, sauf pour l'express Paris - Nérès qui continuera jusqu'en 1957. Quant au trafic marchandises,



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p. 02
Histoire	p. 03
État Civil 2021-2022	p. 06
Travaux et achats 2023-2024	p. 07
Projets 2025	p. 10
Budget	p. 11
2023-2024 en images	p. 12
Esthel CHOMARD, jeune éleveuse.	p. 18
Bienvenue à Alain POUMEROL	p. 19
Le Coin des Associations	p. 19
Salle d'activités culturelles	p. 23
La Table de Gouttières	p. 23
Art en Fête 2025	p. 24
Éco-citoyenneté	p. 24
Infos pratiques	p. 28

la section Pionsat – Gouttières a fermé en 1950, la section Montluçon – Pionsat en 1969.



La gare de Gouttières qui a ouvert en 1901 était construite en bois (photo 2) et était une construction provisoire, une gare plus importante devant être réalisée pour satisfaire au projet de la ligne Lyon-Océan. Dans les années 80 un bâtiment de voyageurs a pris place en lieu et place de l'ancienne gare (photo 3). Celui ci sera démonté en 1990.



La gare de Gouttières était une gare de bifurcation et on y trouvait une remise à locomotives, un château d'eau et un pont tournant permettant à la locomotive de faire demi tour. Il y avait également un peu à distance de la gare une lampisterie et des cabinets d'aisance. A cette époque le chef de gare était : « le père Duron ». Une brigade d'entretien de la voie était également employée. (photo 4)



Le 22.10.1923 une pétition est mise en place par les habitants des Bouchauds. En effet les travaux de construction de la ligne ont asséché le lavoir et l'abreuvoir du hameau à cause d'une coupure de la source. Des travaux seront réalisés pour rétablir la situation.

Le tunnel des Bouchauds d'une longueur de 585 m a été réalisé en granit bleu extrait à la carrière du Levadoux entre Gouttières et Saint Gervais, le même granit qui a permis la réalisation des piles du viaduc des Fades. Il est fermé et abrite du côté La Cellette (entrée Nord) le captage d'une source approvisionnant en eau la commune. C'est également un refuge protégé pour les colonies de chauves-souris.



Les locomotives qui circulaient sur la voie étaient des 141 TA (photo 5) qui ont été ensuite remplacées par des locomotives diesel. On aperçoit sur la dernière photo (photo 6) à proximité de la locomotive Jean Paul Virmont le dernier jour d'ouverture de la gare le 26 mai 1989. Il fut chef de gare à Gouttières de 1982 à 1989.



Vous pouvez retrouver des infos complémentaires sur le site internet de la commune dans la rubrique « Patrimoine », « ligne SnCF » ainsi qu'une vidéo intitulée « Le Patrimoine du Rail » retraçant l'histoire de cette ligne.

LA COMMANDERIE HOSPITALIÈRE DE LA PEIZE

Le village de La Peize possédait au Moyen Âge une commanderie appartenant à l'ordre des Hospitaliers, également appelé ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. C'est dans le contexte des Croisades que sont nés des ordres à la fois religieux et militaires, composés de membres ayant le statut de moines et de chevaliers. Leur but initial était de défendre les pèlerins et leurs installations en Terre Sainte. Ces ordres, parmi lesquels les Hospitaliers, les Teutoniques et les Templiers, avaient des domaines fortifiés appelés « commanderies ». Ces commanderies comprenaient des bâtiments aux fonctions diverses : une exploitation agricole avec tous les bâtiments nécessaires à la production alimentaire, une grange destinée à engranger les dîmes (impôts en nature = céréales), un logis, une chapelle et des fortifications autour de cet ensemble. L'ordre des Hospitaliers, comme son nom l'indique, avait également la charge de soigner les malades et possédait un hôpital, c'est-à-dire un bâtiment destiné aux soins. La Peize comptait tous ces éléments aux XIII^e et XIV^e siècles plus les carrières de grès qui approvisionnaient tout le centre des Combrailles.

La première mention écrite de la commanderie de La Peize remonte à 1247, année où Guillaume de Rochedragon, seigneur de Gouttières et des alentours, fait des dons de terres à la commanderie à condition que son fils cadet, Geoffroy, intègre la communauté hospitalière. Une croix en pierre

sculptée est également posée et citée dans ce texte en même temps (Archives du Rhône). La commanderie était située sur le « coudert de La Peize », dans la partie sud du village là où existe un communal circulaire autour duquel sont installées les maisons. Ce parcellaire totalement rond correspond aux fortifications d'origine de la commanderie. Était présente à proximité une chapelle dédiée au nom de Saint-Jean. La croix mentionnée précédemment était, quant à elle, située dans l'autre partie de La Peize, au nord, au carrefour des différents chemins. Ce secteur était autrefois justement



appelée « La Croix » en référence à cette dernière. La plupart des bâtiments ont été détruits en 1372. Cette année, en pleine Guerre de Cent Ans, la commanderie est attaquée et brûlée par des troupes anglaises (Archives du Rhône + se référer à la thèse de Laurent d'Agostino). Si la communauté des « moines-chevaliers » de La Peize disparaît à ce moment-là, la seigneurie de La Peize restera une propriété de l'ordre de Malte – évolution des Hospitaliers – jusqu'à la Révolution française. Le village, mais aussi les bois et carrières, revenaient à la commanderie de Tortebesse qui récupéra la propriété de La Peize après la destruction de la commanderie en 1357. Une grange dîmière y est, toutefois, restée installée jusqu'au début du XIX^e siècle.

Sylvain Chardonnet (Historien)

MAURICE SAVY

Maurice SAVY : Le Gouttiérois fut le premier joueur de l'ASM à être sélectionné en équipe de France !

Maurice Savy (dit Le Sage) est un joueur français de rugby à XV, né le 21 septembre 1906 à Gouttières au village de La Peize et décédé le 14 décembre 1991 à Clermont-Ferrand, de 1,78 m pour 85 kg, ayant évolué au poste d'arrière en sélection nationale, ainsi que d'arrière ou de trois-quarts centre dans son club de l'AS Montferrand. Joueur des années 30, avant de devenir un très grand dirigeant, Maurice Savy, arrière de son état, fut le tout premier joueur de l'AS Montferrand à enfiler le maillot de l'équipe de France.

Carrière de joueur.

Son père est enseignant dans le quartier des cités

Michelin de Chanteranne à Clermont-Ferrand. Là-bas, il touche ses premiers ballons et commence ensuite la pratique du rugby à XV au Stade clermontois.

Par la suite, il entre chez Michelin, où il obtient un diplôme de comptable qui va lui servir pour sa carrière post joueur. En parallèle, il change de club et rejoint l'AS Montferrand (anciennement AS Michelin), en 1925, qui vient de gagner sa place dans l'élite après sa victoire en championnat de France de deuxième division. En octobre de cette année, il fait ses débuts avec l'AS Montferrand à l'âge de dix-neuf ans.

Il est décrit comme étant un joueur « au physique de troisième ligne, doté du sang froid d'un joueur d'échec, avec la classe d'un international ».

À partir de la saison 1930-1931, il devient le

capitaine de l'AS Montferrand. En 1931, il est retenu en équipe de France pour participer au Tournoi des Cinq Nations. Il est titularisé pour sa première sélection, faisant de lui le premier montferrandais capé avec le XV de France, au stade de Colombes contre l'Irlande, puis dispute les trois autres rencontres de la compétition.

Néanmoins, il doit attendre 1936 pour obtenir sa cinquième et dernière cape, contre l'Allemagne, car le XV de France est exclu du Tournoi des Cinq Nations à partir de l'édition 1932 et dispute moins de rencontres.

En 1938, il remporte le Challenge Yves du Manoir contre l'USA Perpignan, son premier titre avec l'AS Montferrand, après avoir échoué une première

fois en 1935 dans cette compétition, ainsi qu'à deux reprises en finale du Championnat de France en 1936 et 1937. Lors de ces quatre finales, les premières finales majeures atteintes par son club, il est capitaine de l'équipe.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, il est fait prisonnier de guerre entre 1940 et 1941.

En 1944, il met un terme à sa carrière de joueur.

Dirigeant de l'AS Montferrand et de la FFR puis fin de vie

Au sein de l'AS Montferrand, il devient l'un des grands dirigeants du club en étant président de la section rugby de 1967 à 1973. En parallèle, il officie comme trésorier de la Fédération française de rugby (FFR) de 1966 à 1976, tout en restant commerçant, il est notamment chausseur sur la place de Jaude. De plus, il est également président du Comité d'Auvergne de 1966 à 1972.

Pendant sa période au sein de la FFR, il est notamment le dirigeant qui dépose les statuts pour créer les Barbarians français, à la suite de cette idée venue de plusieurs joueurs du XV de France ayant remporté le Tournoi des Cinq Nations 1977. Il meurt le 14 décembre 1991 à Clermont-Ferrand.

Dans la commune de Saint-Gervais-d'Auvergne, qui est limitrophe avec Gouttières son lieu de naissance, l'EHPAD porte son nom en son honneur. Lors de la création du Rugby Club de Gouttières dans les années 80, il a eu la générosité d'offrir les maillots aux joueurs de notre commune.



UNE DES RARES ILLUSTRATIONS DE MAURICE SAVY EN JEU, ICI À LA RÉCEPTION D'UN BALLON, DANS LES ANNÉES 30, ÉPOQUE OÙ L'ON POUVAIT JOUER COIFFÉ D'UN BÉRET © RÉDACTION SPORTS

ÉTAT CIVIL 2023

Merci à **Nadège DELUZARCHE**, notre secrétaire de mairie, de nous avoir fourni tous ces renseignements.



MARIAGES :

- Le 26 juillet 2023 : **Jean-Louis HECHT** et **Claudine LOUIS**

NAISSANCES : aucune

DÉCÈS :

- Le 27 février 2023 : **Henri BEAU**, 92 ans, La Gare
- Le 01 mars 2023 : **Jean-Paul RENARD**, 70 ans, Les Poissières
- Le 03 mai 2023 : **Gilbert CLUZEL**, 76 ans, La Peize
- Le 11 juin 2023 : **Marcel PINET**, 94 ans, Les Verts
- Le 26 juillet 2023 : **Rose AUBIGNAT** née **BEAUFORT**, 92 ans, Le Bourg



Sont venus reposer au cimetière de Gouttières :

- Le 15 janvier 2023 : **Jean-Claude LAMADON**, 76 ans, Trezelles
- Le 01 juin 2023 : **Georgette SAURET** née **GIRAUD**, 93 ans, Pionsat

ÉTAT CIVIL 2024

Au 1^{er} janvier 2024, la commune de Gouttières compte **318 habitants**.



NAISSANCES :

- **Maëlys et Jules** nés le 08 janvier 2024 fille et fils de **Maxime PERRICHON** et **Amélie PERRIER**, La Gare
- **Michaël** né le 22 avril 2024 fils de **Edouard JAUMOILLÉ** et **Marie-Noëlle FONLUPT**, Les Verts

MARIAGES :

- Le 31 août 2024 : **Mickaël SALLABERY** et **Mathilde SARCY**
- Le 28 septembre 2024 : **Fabrice SEGUINARD** et **Patricia ALLAFORT**



DÉCÈS :

- Le 05 juillet 2024 : **Bruno GAMBERO**, 73 ans, Regheat
- Le 15 août 2024 : **Raymond SABY**, 74 ans, Le Fraisse
- Le 25 août 2024 : **Roland BERTON**, 84 ans, Les Bouchauds
- Le 15 octobre 2024 : **Adèle CHARVILLAT** née **SAURET**, 93 ans, Le Bourg



Sont venus reposer au cimetière de Gouttières :

- Le 01 février 2024 : **Paul BATTUT**, 91 ans, St-Gervais d'Auvergne
- Le 17 octobre 2024 : **Eric VENTALON**, 63 ans, Sèvres-Auxaumont
- Le 13 décembre 2024 : **Eric BERTUCAT**, 53 ans, Clermont-Ferrand



TRAVAUX ET ACHATS RÉALISÉS EN 2023-2024

En 2023 et 2024, nous avons poursuivi la réalisation de **nombreux travaux et investissements** afin de rendre notre commune plus **attractive** et plus **agréable à vivre pour ses habitants**, ainsi que pour les **visiteurs**, de plus en plus **nombreux** depuis le festival « Chats » début août 2024 (réalisation de nouveaux chats graffés).

RÉALISATIONS

AIRE DE JEUX « AU BONHEUR DES CHATONS »

Après quelques années de patience, entre Covid, élections et mauvais temps, notre **aire de jeux « Au Bonheur des Chatons »** a enfin vu le jour en début d'année 2024. Elle a **beaucoup de succès** (enfants et petits-enfants des habitants de la commune et des communes avoisinantes, enfants des clients de la Table de Gouttières et des visiteurs de nos Chats), et les enfants sont heureux de trouver un lieu attractif où l'on peut partager joie, complicité de jeux et petits goûters sur les tables mises à disposition.

Cette réalisation a pu voir le jour avec l'aide de quelques élus, et les **subventions**

- du **Conseil Régional (40%)**
- de la **DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) (30%)**

Nous remercions les élus locaux qui ont appuyé notre dossier.



ADRESSAGE COMMUNAL

Rappel des informations fournies dans le précédent numéro d'Info Gouttières :

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune de Gouttières qui se voient attribuer une dénomination, et des bâtis qui y sont situés, référencés par un numéro. Cet adressage, effectué avec le concours de la Poste, et réalisé ou en cours dans les communes voisines, est obligatoire. Il offre de multiples intérêts :

- permettre une **distribution** plus **sûre** du **courrier** et des **colis** (qui n'a jamais reçu un appel téléphonique d'un livreur « égaré »?)
- Faciliter l'**intervention rapide des secours** en cas d'urgence, ainsi que celle des entreprises (exemple : fournisseurs d'énergie) ou des collectivités (exemples : gestion des déchets, recensement...)
- fournir de bonnes conditions au **déploiement de la fibre** sur le territoire de la commune (l'adressage complet est indispensable à ce déploiement).

Le système de numérotation adopté sera le **système décamétrique** (afin d'éviter des numéros trop longs, comme 610 par exemple, ce qui serait le cas avec le système métrique) : le numéro attribué correspond à la **distance en décamètres** (dizaines de mètres) entre le **début de la rue** et le **domicile concerné**. Le système décamétrique (et le système métrique) conviennent mieux en

milieu rural que le système utilisé en milieu urbain (numéros pairs d'un côté de la rue, numéros impairs de l'autre côté, les numéros se suivant). En effet, en milieu rural, il peut se trouver un espace important entre deux maisons, qui peut donner lieu à des constructions ultérieures, auxquelles un numéro devra être attribué.

Dans la plupart des **hameaux**, les habitants étant attachés au nom de celui-ci, ce **nom** sera utilisé comme **nom de rue** : exemple (virtuel) « 34 Le Mazet » ou « 67 Le Fraisse ».

En revanche, au **Bourg** et dans les hameaux des **Bouchauds**, de la **Peize**, de la **Gare** et des **Quatre Routes**, les voies étant plus nombreuses, des **noms de rues** ont été attribués. Ces noms ont été adoptés définitivement en Conseil Municipal.

Ce projet est actuellement dans sa dernière phase, la phase de repérage et de géolocalisation des adresses ayant été effectuée par la représentante de la Poste, et plusieurs réunions s'étant tenues entre cette responsable et les membres de la Commission « adressage » du Conseil municipal. L'attribution des **numéros** et des **noms de rue** (pour les hameaux concernés : voir ci-dessus) est achevée, **validée** à la fois par La Poste et par le Conseil municipal.

La commande des **numéros** (qui seront distribués aux habitants) et des **panneaux de rue** a été effectuée auprès de l'entreprise Girod. Cette dernière partie du projet sera achevée dans la première partie de l'année 2025 (voir article **Projets** page 10).

CIMETIÈRE

• REVÊTEMENT DES ALLÉES :

L'usage des produits phytosanitaires (désherbants) étant désormais interdit, et certains habitants de notre commune s'étant plaint de la présence d'herbes dans les allées du cimetière (notre employé communal les coupant, mais cette tâche ne pouvant être effectuée aussi souvent qu'il aurait peut-être été souhaitable), un **revêtement en enrobé de ces allées** a été effectué.

Par ailleurs, un raccordement électrique basse tension (à partir de la salle des Fêtes, reliant le cimetière par un câblage souterrain) a été mis en place. Il facilite le **travail du fossoyeur** (utilisation d'une pompe électrique lorsque de l'eau s'infiltre dans les caveaux) ainsi que l'**entretien des tombes** par les particuliers (usage d'un nettoyeur haute pression par exemple). **Attention** : pour

avoir accès à cette alimentation électrique, il est nécessaire de **demande à la Mairie**.

Ce travail a été effectué par le SIV (Syndicat Intercommunal de Voirie) et l'entreprise Colas Monteil.

• RÉALISATION D'UN « JARDIN DU SOUVENIR »

Suite à une demande croissante (des personnes de plus en plus nombreuses exprimant leur volonté d'une crémation après leur décès), un « **jardin du souvenir** » a été réalisé à proximité du columbarium: il permet de **répandre les cendres des défunts** (puits de dispersion), et, si cela est souhaité par leurs proches, de mettre en place sur une colonne une **plaque à leur nom**. Des **bancs** facilitent le recueillement.

Cette très belle réalisation en granit poli (Tarn silver) a été effectuée par la Marbrerie Mourier, de Montluçon.



MAIRIE

• REMPLACEMENT PORTE ET VOILETS

L'ancienne porte et les anciens volets de la Mairie, qui n'étaient plus en très bon état, ont été remplacés. Les nouveaux sont de couleur marron, en **aluminium isolé** (pour une plus grande **longévité**). Ce remplacement a été effectué par l'entreprise Lôpitaux.



• RÉNOVATION PETITE SALLE DE RESTAURATION

La salle permettant à nos employés de se restaurer a été entièrement rénovée : isolation du mur, pose de parquet, installation de meubles et d'un évier...



• GUICHET ACCUEIL PUBLIC

Lors de l'épidémie de Covid, un guichet provisoire avait été créé, permettant d'accueillir le public de manière sécurisée. Il a été remplacé par un guichet définitif, solide et esthétique, réalisé par l'entreprise Lôpitaux.

• APPARTEMENT ROUTE DE REGHEAT

Suite à la réparation de la toiture, les combles ont été isolés et une réfection de la peinture (dégradée après la grêle de 2022) a été effectuée.



GÎTE COMMUNAL DE BIALLOUX : ISOLATION ET RÉNOVATION

Pour permettre un **meilleur confort** au niveau du **chauffage**, ainsi que des **économies d'énergie**, l'**isolation des combles** de notre gîte communal a été refaite. Par ailleurs, une **pièce** du gîte a été **rénovée**, complétant le travail de mise en valeur déjà effectué les années précédentes.

CRÉATION D'UNE ANTENNE-RELAJ TÉLÉPHONIQUE

Ce projet a permis une **meilleure réception des communications téléphoniques** (cette réception étant jusqu'ici problématique sur une grande partie de notre commune). Cette antenne se trouve sur le versant de la colline de Montagard, au bord du chemin menant aux Terrades, sur un terrain appartenant à Monsieur Raoul Boudaud.

RÉPARATION DES DÉGÂTS LIÉS À LA GRÊLE DE JUIN 2022

Ces réparations, sur les toits des bâtiments de la commune, sont effectuées par l'entreprise Bessège. Toits **réparés** : la **Mairie** et l'**Église** (avec chapelle nord et sud) (sans le clocher). Vont être réparés : les toits de l'école, de l'embase du clocher, de la salle des Fêtes et de l'ancien trieur (voir article **Projets** page 10).

RESTAURANT LA TABLE DE GOUTTIÈRES

La réfection de la **lasure bois** de l'**agrandissement** a été effectuée (ainsi que diverses opérations de maintenance).

SALLE DES FÊTES

Une réfection de la peinture des plafonds dans la Salle et le bar a été réalisée.

MONUMENT AUX MORTS

Réfection de la peinture (entourage et obus) bénévolement par un élu municipal.

RÉNOVATION DU POINT PROPRE

Notre Point Propre a été aménagé et des travaux de goudronnage ont été réalisés, afin de faciliter l'accès aux usagers.



VOIRIE

• **Aux Quatre Routes**, le carrefour a été déclassé en agglomération et la vitesse limite passe donc de 70 Km/h à **50 Km/h** (une étude est en cours pour la pose de feux tricolores : voir article Projets page 10)

• **Une pose de bicouche** avec grave a été effectuée sur la voirie communale des **Planchettes au Bourg**, ainsi qu'un raccord à l'approche du Cimetière. Par ailleurs, l'entretien régulier de l'ensemble de la voirie communale a été effectué par notre employé.



ACHATS

Notre **tracteur tondeuse** (utilisé pour le Bourg) a été remplacé par un modèle **plus puissant**. Cet achat a été effectué auprès de l'entreprise Sauvanet, avec reprise de l'ancien modèle.

DIVERS

- Notre restaurant, la **Table de Gouttières**, a été **repris** le 09 septembre 2023 par Patricia et Fabrice Seguinard (voir article page 23)
- Suite à une mutation, notre **ancien employé municipal**, Alexandre Combémoré, a été remplacé depuis le 1^{er} septembre 2024 par **Alain Pומרerol** (voir article page 19). Bienvenue à lui !

- Attention : la **durée de l'éclairage** du Bourg va être **modifiée (de 23 heures à 6 heures)**. Pour les hameaux, cet éclairage est maintenu la nuit pour le moment, suivant réglage par les agents compétents (en cours).

PROJETS 2025



RÉALISATIONS

25

• FINALISATION DE L'ADRESSAGE

La conception de l'adressage étant maintenant achevée (voir article page 8), les **plaques de rues** et **numéros** commandés à l'entreprise Girod seront livrés au premier semestre 2025. Les plaques et panneaux de rues seront fixés par notre employé municipal, et les numéros distribués aux habitants de la commune pour qu'ils les mettent en place.

• SÉCURISATION DU CARREFOUR DES QUATRE ROUTES

Le **danger** présenté par le **manque de visibilité** au carrefour des Quatre routes avait été signalé au département depuis de nombreuses années.

Les **accidents récents** (dont trois rapprochés) ont amené une prise de conscience de la DRAT Combrailles (Direction Routière et d'Aménagement Territorial), et notre carrefour est d'ores et déjà **limité à 50Km/heure** (de la 1^{ère} maison en venant de Saint Gervais d'Auvergne à la dernière en direction de Pionsat) (voir article Réalisations et achats page 9), et va être équipé de **feux tricolores** sur les deux axes.

Ces feux, répondent au **Système Européen Automatique**, c'est à dire qu'une personne arrivant de Saint Gervais d'Auvergne ou de Pionsat

et observant que le feu est au rouge pourra, si elle ralentit (et bien sûr si aucun véhicule n'arrive du Bourg de Gouttières ou de la Gare) , voir le feu passer au vert (le même type de feux équipe le carrefour situé à Lamontgie, au dessus de Châteauneuf).

Cet équipement, pris en charge par le **Département**, le **Territoire d'Énergie**, et partiellement par la **Commune**, permettra d'**améliorer la sécurité** de ce carrefour dangereux.

• POURSUITE DES RÉPARATIONS DES DÉGÂTS LIÉS À LA GRÊLE SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Comme précisé dans l'article Réalisations et Achats (page), si certaines toitures ont été recouvertes (Mairie, église avec chapelles nord et sud), la toiture de l'**ancienne école** reste à refaire, ainsi que l'**embase du clocher**. Par ailleurs, concernant l'**église**, la grêle a eu pour conséquence de **nombreux dégâts à l'intérieur** : maçonnerie, plâtreries, peintures, électricité, boiseries). Un complément d'expertise demandé par notre Municipalité (et obtenu) permettra de financer en partie les travaux nécessaires.

• RESTAURATION DES W.C. MUNICIPAUX ROUTE DE REGHEAT

La présence de nombreux visiteurs (Aire de jeux, Chats...) rend nécessaire l'**existence de toilettes publiques au Bourg**. Pour répondre au mieux à cette demande, différentes pistes sont à l'étude : celle envisagée en priorité est la restauration des anciens W. C. route de Regheat, pour laquelle un devis va être demandé.

• AGRANDISSEMENT DU GARAGE COMMUNAL

Cet agrandissement est rendu nécessaire par le manque de place dans le garage actuel pour **mettre le plus gros du matériel à l'abri**.

• SIGNALISATION AU SOL ET PANNEAUX PLACES HANDICAPÉS

Sur la **place de l'église**, et sur la route montant **de la salle des Fêtes au cimetière**, les places de parking seront **signalisées au sol**, et les places **réservées aux handicapés** seront indiquées par des **panneaux**.

• POURSUITE DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DE TOUS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX, DU CIMETIÈRE, DES MONUMENTS, DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE

ACHATS

• RENOUELEMENT TRACTEUR ET LAME DE DÉNEIGEMENT

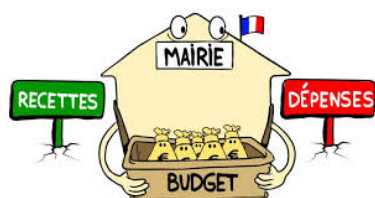
Le tracteur communal, acheté en 2015, va être renouvelé, ainsi que la lame de déneigement (avec reprise de l'ancien matériel)).

Le **nouveau tracteur** est un modèle **FENDT Vario 314**. cet achat donne droit à une subvention de 50% du Conseil départemental (plafonnée à 23 000€) pour le tracteur, et une subvention de 80 % (plafonnée à 8 000€) pour la **lame de déneigement**.



• ACHAT D'UNE NOUVELLE SONORISATION ET D'UN VIDÉOPROJECTEUR

• ACHAT DE PETIT OUTILLAGE SUIVANT LES BESOINS



LE BUDGET

EN 2024 LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA COMMUNE S'ÉQUILIBRAIT ENTRE LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT.

BUDGET 2024	DÉFICIT 2023	EXCÉDENT 2023	DÉPENSES 2024	RECETTES 2024	RÉSULTATS 2024
INVESTISSEMENT	11 414,28		201 687,58	192 809,56	- 20 292,30
FONCTIONNEMENT		273 963,98	271 221,05	341 903,71	344 646,64
TOTAL	11 414,28	273 963,98	472 908,63	534 713,27	324 354,34

Au 31.12.2024 le budget communal présente un solde positif : (recettes 2024 – dépenses 2024 + excédent 2023- déficit d'investissement 2023) = 324 354,34 €

Voici les différents taux d'imposition :

• **Taxe d'Habitation : 10%** • **Taxe sur le Foncier Bâti : 36.23%** • **Taxe sur le Foncier non Bâti : 66.67%**

Un exemple de **dépenses de fonctionnement** utile et capital concernant la protection et la sécurité des populations : **en 2024 nous avons réglé 7906,97 € de cotisation aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours du Puy de Dôme soit environ 24,86 €/habitant.**

N'ayant plus d'école dans la commune depuis 2012, nous participons à juste titre à l'éducation de nos enfants. Pour l'année scolaire 2023 – 2024 nous avons réglé **650 € pour l'école maternelle et primaire de Pionsat et 10853,06 € pour l'école maternelle et primaire de Saint Gervais + 348,20 € de participation au frais de repas pour les élèves de la commune.**



2023 & 2024 EN IMAGES

CÉRÉMONIES 8 MAI ET 11 NOVEMBRE

Le souvenir doit perdurer et chaque **8 mai et 11 novembre**, une cérémonie de recueillement est organisée au monument aux morts pour ne pas oublier que des Hommes sont morts pour notre liberté. Merci à nos concitoyens qui prennent part à ces manifestations et qui permettent de rendre encore plus émouvants ces moments grâce aux lectures, aux chants et à la musique.



LES ROGATIONS

Le terme vient du latin « rogare » signifiant « demander », « prière », mettant en application la demande faite par Jésus : « Demandez et vous recevrez ». Ce sont des prières publiques et groupées très solennelles pour demander, via des processions, des bénédictions sur la campagne, notamment les cultures et les bêtes, contre les maléfices et aléas climatiques. En 2023 et 2024, Les Rogations ont eu lieu le mercredi précédant l'Ascension, sur proposition du Père Vallent, à la Chapelle de Montagard. Elle a rassemblé dans ce lieu symbolique des paroissiens, des élus et nos éleveurs et agriculteurs du territoire tous unis pour cette célébration.

En 2024, Monseigneur Kallist Archevêque de Clermont, nous a fait l'honneur d'être présent à cette fête qui a rassemblé comme l'année précédente de nombreuses personnes malgré une météo pluvieuse. Un moment de convivialité a ponctué cette cérémonie et a permis des échanges intéressants. Une mention particulière à nos jeunes éleveurs qui avaient préparé une excellente viande charolaise à la plancha qui a été appréciée par tous. Les Rogations, une Fête à sauvegarder !



LES VŒUX DU MAIRE

2024 : Comme chaque début d'année depuis 2015, une cérémonie des vœux est organisée et permet de se retrouver à la salle des fêtes Marcel Barron afin d'échanger et de partager un moment de convivialité. C'est aussi le moment de dresser le bilan de l'année écoulée et de présenter les futurs projets communaux. Nous profitons également de ce moment pour accueillir et présenter les nouveaux habitants et les nouveaux nés.

2025 : Cette année encore, c'est avec vous que nous avons souhaité débiter cette nouvelle année en vous présentant tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2025.

Le bilan de l'année écoulée et les futurs projets ont pu vous être présentés.

Nous avons accueilli les nouveaux venus à Gouttières afin de leur souhaiter la bienvenue ainsi que Maëlys et Jules les deux bébés nés en 2024 qui représentent l'avenir de notre commune.

Les dix associations de la commune ont été sincèrement remerciées pour le dynamisme et la vie qu'elles apportent et les représentants présents ont pu présenter les futures manifestations.

A leur tour Jocelyne Lelong conseillère départementale et Laurent Dumas président du Pays de St Eloy ont présenté leurs vœux. Le Lieutenant Pinel chef du Centre de Secours de Saint Gervais en a fait de même et a rappelé la devise des Sapeurs Pompiers : "Courage et Dévouement". Il a également lancé un appel citoyen afin de recruter de nouveaux volontaires pour faire face aux interventions toujours plus nombreuses chaque année. Un moment convivial a clôturé cette cérémonie et a permis d'échanger et de faire connaissance pour certains.



ART EN FÊTE : 1^{ÈRE} EDITION DU SAMEDI 30 JUIN 2024

Après la dernière édition du Marché des Potiers qui avait eu lieu fin juin 2022 sous une météo catastrophique, le Comité de Pilotage avait décidé de faire une pause en 2023 afin de réfléchir pour repartir sur de bonnes bases et proposer une manifestation différente et innovante.

Après échanges et discussions entre le comité de pilotage, les membres associatifs et les bénévoles, il était décidé de proposer une Fête de l'Art qui rassemblerait des artistes professionnels en plus des artisans potiers habituellement présents. La première édition aurait lieu finalement sur une journée. L'Art en Fête était né et se déroulerait le dernier dimanche de juin avec un maximum d'exposants sous abris et avec comme priorité, la qualité des exposants accueillis et leur diversité.



Merci à toutes les personnes qui se sont investies et rassemblées dans une ambiance conviviale pour que cette fête puisse avoir lieu et se poursuivre chaque année.



< DIMANCHE 30 JUIN 2024 :
INAUGURATION DE L'ART EN FÊTE



EXPOSITION INSOLITE À L'ÉGLISE (MÉCABOIS)



STAND "ATELIER LIBERTÉ D'ART" : SCULPTURES DE PERSONNAGES EN CUIR



STAND "CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES"



STAND POTERIE



STAND CUIR ARTISANAL



STAND LAVE ÉMAILLÉE



LES TAILLEURS SUR PIERRE



STAND VANNERIE ET BRONZIER



ET COFFEE NOTRE ARTISTE GRAFFEUR LOCAL EN PLEIN LIVEPAINTING !



LE STAND DE JEUX POUR LES ENFANTS QUI A ÉTÉ UN SUCCÈS



LA RESTAURATION RAPIDE TOUJOURS TRÈS APPRÉCIÉE !



ET LE JOUR D'APRÈS POUR LA REMISE EN ORDRE, LES BÉNÉVOLES TOUJOURS AUSSI NOMBREUX : UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ APRÈS L'EFFORT.

MERCI A VOUS POUR VOTRE PARTICIPATION !

LA SOUS-PRÉFÈTE EN VISITE À GOUTTIÈRES

Madame la Sous-Préfète Pascale Rodrigo, nous a fait l'honneur et le plaisir de sa visite vendredi 26 juillet 2024 en Mairie de Gouttières. Elle a été accueillie par le Maire Daniel Cluzel et ses trois adjoints qui ont pu lui présenter la commune et lui exposer les projets et les travaux à venir. Elle a pu constater le dynamisme de l'équipe municipale et des habitants de la commune en pleine préparation de la 3^{ème} édition du festival de street art : Les Chats de Gouttières. Elle a d'ailleurs longuement visité le bourg et photographié ses fresques en compagnie des élus puisqu'elle apprécie énormément les félins. Elle a également pu rencontrer les membres de l'association et les a félicités de l'élan qu'ils apportent dans la commune et de l'originalité des œuvres proposées par les graffeurs.



L'EQUIPE CYNOTECHNIQUE DES POMPIERS DU PUY-DE-DÔME S'ENTRAÎNE À GOUTTIÈRES

C'est à proximité de la croix des quatre curés dans les Grands Bois sur les communes de Gouttières, Saint Julien, La Cellette et Saint Maigner, que l'équipe cynotechnique des sapeurs pompiers du Puy de Dôme a organisé une séance d'entraînement sur la journée.

Composée de douze maîtres et de leurs chiens, ils ont recherché en conditions réelles des enfants égarés qui participaient à une sortie en forêt. Ils ont pu découvrir et apprécier le site qui se prêtait à leur exercice et en particulier la sappe du maquis Nestor Perret. Ils remercient les communes qui ont donné leur accord pour leur permettre de se perfectionner sur le territoire.



LES CHATS DE GOUTTIÈRES : 3^{ème} EDITION DU 1^{ER} AU 4 AOÛT 2024

Sous la houlette de l'association "des Chats de Gouttières" s'est déroulée en août dernier, une manifestation permettant de proposer de nouvelles fresques de Chats sur des bâtiments de la commune et différents supports pour le bonheur de tous, locaux et visiteurs. Pour cette 3^{ème} édition nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs graffeurs de la TSK Crew : COFEE et CHACHOU bien connus des Gouttiérois, RINO ET RED GIRL, TOPAZ déjà présents lors des précédentes éditions et REPY qui graffait pour la première fois à Gouttières. Merci à l'association qui œuvre pour le street art dans notre commune et aux graffeurs qui nous proposent à chaque fois des œuvres d'art d'une beauté extraordinaire, appréciées de tous.



CAT À FACE PAR COFEE ET REPY (SUR LES GARAGES DE L'OPHIS)



MONSIEUR COSTAUD PAR TOPAZ



LA CHATTE BOTTÉE OU CUTTIE CAT PAR RINO



LE CHAT DE FRANCK PAR COFEE



LE CHAPATA PAR SERGE GRAND ET COFEE

LE CHAT BIDON PAR COFEE

>



MOMENT DE CONVIVIALITÉ LORS DU REPAS DES GRAFFEURS



< UN BEL ARTICLE DANS LA MONTAGNE
QUI MET GOUTTIÈRES ET SES CHATS EN LUMIÈRE.

COFEE NOTRE GRAFPEUR LOCAL EN COMPAGNIE DE SAS LE PRINCE ALBERT DE MONACO (JUN 2024) >

“Cofee, graffeur clermontois, s’est frisé les moustaches à Monaco”

“Le graffeur clermontois Cofee du Collectif Supreme Legacy à participé à la 8^e édition du festival Upaint avec 12 artistes internationaux. Les œuvres ont été vendues aux enchères au profit des causes animales et environnementales, de la fondation du Prince Albert II et de la SPA de Monaco”.

“Cofee, toujours fidèle aux chats”

“Le festival s’est déroulé dans le sympathique décor de la plage du Larvotto quatre jours durant, sur le thème des animaux domestiques. Chaque artiste disposait d’un fond de 4 mètres par 2 et de plusieurs toiles fixées sur ce fond. Cofee a choisi de réaliser un chat dans son style personnel « calligraffiti », une allusion au festival des “Chats de Gouttières”

Cofee a bien entendu, eu droit à une visite courtoise du Prince Albert II et s’est même retrouvé à la Une de la presse locale.



LA CARTE AUX TRÉSORS A GOUTTIÈRES

Le 17 mai 2024 Cyril FERAUD et son équipe au complet organisaient leur émission « La carte aux Trésors » dans les Combrailles. Ce jour là ils étaient dans notre commune ; hé oui « Gouttières » ! Exactement à la Chapelle de Montagard, lieu où Cyril donnait des consignes.

Les deux hélicoptères étaient bien sagement posés dans un champ et nous avons eu la chance de croiser le chemin de Cyril, une personne très sympathique comme à la télévision.

Donc courant 2025 tous devant nos postes de télévision sur France 3 !



MAREVA ET INDIRA AMPIOT Miss FRANCE 2023

CONCOURS MISS AUVERGNE 2023

Le dimanche 24 septembre 2023, se tenait le concours et la cérémonie de couronnement de Miss Auvergne 2023.

Quinze candidates étaient venues au Puy en Velay pour représenter leur ville, leur département, leur région et notre Gouttiéroise **Mareva RICHARDOT** était présente entourée de ses parents famille et amis, très fiers d’applaudir notre heureuse élue **3^{ème} Dauphine** .

Encore toutes nos Félicitations Mareva.

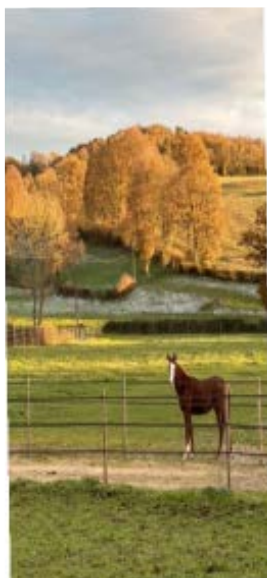


ESTHEL CHOMARD, JEUNE ÉLEVEUSE.

En 2022, la jeune femme a décidé de quitter son poste au siège de la maison Chanel à Paris afin de se spécialiser dans l'élevage de chevaux de course. Ses parents avaient une exploitation au Fraisse à Gouttières avec des bovins et des céréales, et elle a décidé de reprendre le domaine avec des galopeurs. L'exploitation a donc été restructurée en version équine.

Elle a commencé avec deux poulinières pur-sang anglais et à ce jour le haras compte un effectif de 60-70 chevaux constitué de pur-sang arabes (80%) mais aussi de pur-sang anglais (20%) pour le plat.

La plupart appartiennent à des propriétaires. Elle travaille principalement avec des clients marocains et ceux du Proche Orient (Emirat, Qatar, Arabie saoudite et Oman).



QUEL EST LE BUT DE SON MÉTIER ?

- **Partie élevage :** Gestion des croisements pour obtenir des poulains commerciaux en fonction du marché et des souches

maternelles, amener les juments à la saillie dans les haras où sont stationnés les étalons, faire naître puis élever jusqu'à 2 ans les poulains issus des 20 poulinières de l'exploitation, suivi du Maréchal/vétérinaire pour chaque cheval...

- **Partie débouillage :** A 2 ans les poulains partent du haras pour 6 semaines de débouillage



chez un pré-entraîneur où ils réalisent l'apprentissage de base : Acceptation de la selle, du filet, du cavalier... Esthel se rend sur place afin de faire un suivi régulier de chaque élève.

- **Partie entraînement :** Ensuite, les poulains partent dans une écurie de course (France ou Étranger) où ils font en général entre 6 mois et un an d'entraînement avant de pouvoir disputer leur première course. Il y a une étroite collaboration entre l'éleveuse et l'entraîneur pour suivre l'évolution du cheval et sa carrière de course.

Les chevaux qu'Esthel a en propriété courent sous ses couleurs (argent et rose) et plusieurs d'entre eux ont déjà gagné comme : SALAM NOUR GRINE, CHAHI GRINE, GRINE DU FRAISSE.. D'autres chevaux qui ont été élevés au haras du Fraisse (puis vendus) ont également passé le poteau d'arrivée en tête comme : ROSSA DU FRAISSE, BLACK EYES GRINE, MISTER GRINE ...



Enfin, son très bon cheval VICA GRINE lui permet de disputer les plus belles courses du monde sur le dirt (sable) notamment lors de la Saudi cup à Ryad en Arabie saoudite.

Nous souhaitons grande réussite à Esthel dans son nouveau métier.



BIENVENUE À ALAIN POUMEROL

Depuis le 1^{er} septembre 2024, Alain a rejoint notre commune de Gouttières en tant qu'employé communal en remplacement d'Alexandre Combémoré. Précédemment, il travaillait à la commune du Montel de Gelat. Alain habite Saint-Eloy-Mines et il va rejoindre la commune de Teilhet dans les mois à venir.

Nous souhaitons à Alain, au nom de tous les habitants, la bienvenue et réussite dans son travail au sein de notre belle commune de Gouttières.



EXCELLENTE RETRAITE À PATOU

Patricia Saby notre employée municipale a pris une retraite bien méritée en février après une carrière exemplaire pendant plus de 28 ans au sein de notre commune. C'est sa fille Nathalie qui la remplacera en mars. Nous lui souhaitons une excellente adaptation dans son nouveau poste.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

La commune compte 10 Associations qui contribuent à son dynamisme :

- Les Ateliers de Gouttières
- Les Chats de Gouttières
- Les Copains des Bouchauds
- Les « Pios Blancs »
- Les Chasseurs de la Peize
- Les Amis de la Chapelle de Montagard
- La Chasse communale
- « Comb'Danses »
- Gouttières en Marche
- L'Assoc'Pikante (en sommeil depuis plusieurs années)

A noter qu'en 2023 la mairie a aidé par la mise à disposition d'une salle une Association éphémère : « Les Sinistrés de la Grêle » qui est maintenant dissoute.

GOUTTIÈRES EN MARCHÉ

L'association de randonnée comptait 55 adhérents pour la saison 2023/2024.

Elle a organisé de nombreuses balades tout au long de la saison tous les 4^{ème} dimanches du mois et notamment un repas au restaurant l'Escale à Châteauneuf, une randonnée avec le repas tiré du sac au Gour de Tazenat, un repas de fin d'année le 6 juillet à Gouttières, et bien sûr la participation au 1^{er} marché d'Art le 30 juin.

Depuis le 29 septembre 2024 un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : Valérie FAVRE
 - Vice-présidente : Nicole CAPILLA
 - Trésorière : Eliane MAIGNOL
 - Trésorière adjointe : Chantal GOURSONNET
 - Secrétaire : Evelyne JANISZEWSKI
 - Secrétaire adjointe : Martine OLLIER
- L'association remercie Jean-Luc, membre sortant du bureau, pour son investissement.



Pour 2025 une randonnée est toujours proposée tous les 4^{ème} dimanches, mais aussi une sortie raquettes le 25 janvier, une rando galette le 9 février, un repas choucroute ouvert à tous le 22 février, une randonnée à la journée avec le pique-nique le 25 mai.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, renseignements auprès de la présidente 06.64.90.70.02.



En 2023 /2024 l'Association « Comb 'dances » a compté 30 adhérents au Trad et 22 adhérents au rock.

Pour permettre à tous les adhérents de se rencontrer, en octobre nous avons reçu la visite de 10 musiciens des Brayauds qui ont animé une soirée privée, puis une soirée bûche début décembre 2023 et une soirée choucroute fin février 2024.

En avril la soirée BRAVE NA a remporté un vif succès en effet plus de 100 personnes sont venues déguster les andouillettes frites au son des musiques Trad.



Début juillet nous avons participé à l'animation de la fête d'Espinasse.

En août, le traditionnel bal Trad en avant-première du festival Comboros a rassemblé plus de 180 personnes.

Après une année bien remplie, nous avons repris les cours début septembre avec du Trad les mardis, du rock les mercredis, et cette année une nouveauté de la danse country style catalan les jeudis soirs.

Pour débiter l'année dans la bonne humeur nous avons organisé une petite soirée halloween avec la participation de la bourrée de VERGHEAS.



Et nous avons animé le dimanche 10 novembre la foire du concours Charolais de Saint-Gervais d'Auvergne.

Les effectifs Trad se maintiennent ;

entre 12 et 14 personnes participent au Rock et pour un début la danse country affiche 6 adhérents.

Les prochaines manifestations prévues en 2025 seraient le 12 avril, le jeudi 7 août ouverture du Festival Comboros, et le 22 novembre.



LES ATELIERS DE GOUTTIÈRES

Nos activités continuent !

Nous allons consacrer les mois à venir, en amont de l'Art en Fête du 14 et 15 juin 2025, à la confection de petits objets que nous glisserons dans les pochettes surprise de la pêche à la ligne des enfants. Nous acceptons la participation de tous ceux et celles qui voudront nous aider.

Nous avons du matériel et des outils : machine à coudre, perceuse, scie à chantourner, etc..

Nous sommes présentes tous les mercredis de 13h30 à 17h à la cantine de l'ancienne école.

Contact : Nicole 04 73 85 81 05



LES AMIS DE LA CHAPELLE DE MONTAGARD

EN 2023 : Le 8 octobre , sous un soleil lumineux, devant la Chapelle de Montagard,

a eu lieu la messe en l'honneur de Notre Dame des Blés, présidée par le Père Vallent.

Le verre de l'amitié offert par l'Association, a clôturé cette cérémonie. Merci à tous les bénévoles et à la Commune de Gouttières pour l'organisation.

A l'année prochaine !



L'année 2024, s'est terminée par la messe à l'Église, le 6 octobre, en raison de la météo pluvieuse.

On notait la présence de deux résidents de l'Ehpad de Pionsat, Mme Dequaire et Mr Grand (une des dernières personnes à avoir participé à l'édification de la chapelle).

À l'issue de la cérémonie, les amis de la chapelle de Montagard offraient le vin d'honneur sur le parvis de l'église, moment d'échange convivial et chaleureux.

Pour fêter l'anniversaire des 20 ans du retour

de la célébration du pèlerinage d'Octobre à la Chapelle ,

Les membres de l'association avaient prévu de se réunir autour d'un cassoulet et de terminer l'après midi par des jeux de société proposés par une ludothèque .



Un grand MERCI à toutes les petites mains

qui œuvrent dans l'ombre pour rendre ce lieu aussi agréable et convivial



LA CHASSE COMMUNALE



La société de chasse compte une quarantaine d'adhérents de type sociétaire et actionnaire. Elle regroupe des passionnés de nature avant tout, pour qui l'objectif est de passer d'agréables moments de partage dans le respect des autres utilisateurs. La chasse se pratique soit individuellement pour celle dite de petit gibier soit collectivement en battue. La sécurité étant primordiale une formation décennale a été réalisée à la salle des fêtes de Gouttières cette année pour nous rappeler les bonnes pratiques.

Nous organisons chaque année notre traditionnel repas de chasse à la broche et nous faisons quelques casse-croûtes entre nous au long de la saison. En 2025 le repas est prévu pour le 8 juin.



Nous nous réunissons très souvent au bourg de Gouttières pour chaque battue et nous remercions la municipalité pour la mise en place de notre cabane de chasse.



LES PIOS BLANCS

En 2023 et 2024, forte de sa centaine d'adhérents, l'Association « les Pios Blancs » a poursuivi ses activités traditionnelles : Repas à LISSEUIL, Thés dansants, Tripes et vide-grenier, Paëlla avec une animation musicale appréciée.



Plusieurs sorties ou voyages ont été organisés :

Du 22 au 26 Mai 2023 : Voyage à Belle-Ile en Mer, le 2 septembre visite de la Grotte de la Pierre de Volvic et du Volcan de Lemptegy. Le 13 Juin promenade à bord du Train Gentiane Express à Riom-ès-Montagne avec visite de la distillerie d'Avèze, et du 2 au 5 Septembre 2024 Voyage en Provence et Camargue. Malgré un imprévu la soirée animée par les « Gypsies » a été particulièrement appréciée.

En 2025 les manifestations prévues sont :

- 1 Mars : Assemblée Générale
- 5 Avril : Repas à LISSEUIL
- 4 Mai : Thé dansant avec Isabelle RELIANT.
- 24 Juin : Sortie à CHARROUX et NOYANT d'ALLIER



- 12 Juillet : Tripe et Vide-grenier
- 3 au 6 Septembre : Voyage ANNECY et les lacs alpins
- 2 Novembre : Thé dansant peut-être avec les GAVROCHES

Le Bureau est constitué ainsi :

- Président : Jean-Louis HECHT
- Vice-Présidente : Danielle GALLARD
- Secrétaire : Bernadette DURAND
- Secrétaires Adjointes : Michèle BOURLIER, Annie DUPOIS
- Trésorier : Jean-Daniel DUPOIS
- Trésorière Adjointe : Odile SOULIER
- Membres du bureau : Michel BOURLIER, Michèle CANET, Magdalena LARIVIERE.
- Contrôleurs aux comptes : Bernard CHARVILLAT, Michel BLANCHONNET

L'Association qui a le souci de sa pérennité est prête à accueillir de nouveaux adhérents qui seront les bienvenus pour nous renforcer.

Pour mieux nous connaître vous pouvez appeler le président Jean-Louis HECHT au 06 99 01 63 33.

ASSOCIATION « LES CHATS DE GOUTTIÈRES »

2023, les membres de l'association ont entretenu les œuvres existantes et ont enrichi la collection par la mise en place de plusieurs petites réalisations. Les membres du bureau ont également tracé les contours d'une nouvelle session de graff pour l'été 2024. La vente des galets peints s'est poursuivie. Et plusieurs visites guidées ont encore été organisées. Par ailleurs, au mois d'octobre, à la salle des fêtes, l'association a proposé, à nouveau en collaboration avec le Centre de la Presse, une exposition intitulée « L'agriculture sous le regard de la Presse » retraçant à base d'articles de presse l'histoire de l'agriculture. Près de 250 personnes ont visité l'exposition, ce qui constitue un beau succès.

En 2024, l'association a changé de nom et de bureau à l'issue de l'assemblée générale en date du 24 mars. Dorénavant elle s'appelle simplement « Les Chats de Gouttières ».

Sa présidente en est Marie-Jeanne PUJOL et son secrétaire/trésorier Jean-Marc PUJOL. Cette année a été marquée par une animation majeure. Du 1^{er} au 4 août, l'association a organisé son troisième festival « live » de street art.

Au cours de ces quatre jours, cinq graffeurs professionnels, Topaz,



Rino, Red, Repy one et Cofee, ont réalisé en direct devant public de nouvelles œuvres de grande envergure. La manifestation a connu un très grand succès, environ 2 000 personnes l'ayant fréquentée dans une ambiance joyeuse, festive et très conviviale. De nombreux visiteurs, amateurs éclairés de street art sont venus de très loin pour y assister. Une petite boutique éphémère a permis la présentation et la vente de réalisations des artistes présents. Ce troisième festival, soutenu à hauteur de deux mille euros par la municipalité, aura indéniablement marqué un temps fort au cœur de l'été, tant pour l'association que pour la commune. Il faut souligner qu'à la suite du festival la fréquentation des Chats de Gouttières s'est trouvée notoirement et durablement accrue.

Pour l'année 2025, l'association prévoit l'entretien de l'existant, la réalisation et la mise en place d'œuvres nouvelles sur des supports variés. Un projet d'exposition, en principe sur la presse féminine, est par ailleurs à l'étude.

L'Amicale des chasseurs de La PEIZE est une association de type loi 1901 qui regroupe les amateurs de chasse aux petits et grands gibiers. Son nombre d'adhérents est toujours resté inchangé : 15 pour l'année 2024.

Le bureau reste inchangé par rapport aux années précédentes avec Nicolas CLUZEL toujours à la présidence.

Cette année a été mouvementée avec une forte population de sangliers présents sur le territoire

et occasionnant de nombreux dégâts sur les parcelles agricoles. Concernant les chevreuils, leur population reste stagnante par rapport aux années précédentes.

A l'heure actuelle aucune manifestation n'est prévue concernant l'association, mais nous serons présents avec grand plaisir à la manifestation ART EN FÊTE prévue en juin.

SALLE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

Située dans l'ancienne école, la salle est ouverte le mercredi de 15h à 18h et contribue à maintenir du lien social dans la commune.

En plus du prêt de livres (la bibliothèque propose un vaste choix d'ouvrages Adultes et Enfants), ont lieu les traditionnelles parties de Scrabble.

Elles réunissent un petit groupe d'amatrices* et sont suivies par un échange convivial autour d'un thé.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre.

La participation est gratuite.

Renseignements :

Annie : 06 18 69 92 34 / Bénédicte : 06 68 71 89 36



**Une pensée pour Adèle, qui fut pendant plusieurs années une fidèle lectrice et surtout une joueuse de Scrabble enthousiaste et avisée.*

LA TABLE DE GOUTTIÈRES

En septembre 2023, notre restaurant a été repris par une équipe très sympathique.

Patricia, accompagnée au service par Cathy, nous régale avec de bons petits plats et organise des repas à thème très gourmands :

- Soirée Beaujolais (l'année 2024 aux chandelles) avec une belle ambiance (car coupure de courant).
- Moules-frites à volonté.
- Le Brunch de Noël : merci « Mère Noël Patricia » et son « Petit Lutin Cathy » qui nous ont régales. Tout y était : qualité, saveur, abondance et très belle présentation.



Vous méritez toute notre reconnaissance et cela nous a permis de clore l'année 2024 en passant un très agréable moment entre amis de Gouttières. Même Didier, vedette de L'AMOUR EST DANS LE PRÉ a apprécié à plusieurs reprises notre TABLE DE GOUTTIÈRES.



ART EN FÊTE 2025



2^E ÉDITION : 14 ET 15 JUIN 2025

Face au succès rencontré par la 1^{ère} édition d'Art en Fête, en juin 2024, la seconde édition est organisée, cette fois-ci sur deux journées, les **14 et 15 juin 2025**.

L'originalité d'Art en Fête : un **Marché de Potiers**, mais aussi d'**Artisans d'Art** représentant de nombreux domaines : artisan sur bronze, maroquinier, sculpteur bois, créateur bois et métal, bijoutier d'art, coutelier d'art, émailleur sur lave...

- **samedi 14 juin** : après midi et semi nocturne, de **14h à 22h**
- **dimanche 15 juin** : journée, de **9h à 18h**.

Comme lors des précédentes manifestations, une **buvette** se tiendra sur la place, avec possibilité de **restauration rapide**. Par ailleurs, le **restaurant** de notre commune, la **Table de Gouttières** sera ouvert **le samedi et le dimanche en continu**. De plus, sur inscription, un **repas** sera servi à la **salle des Fêtes** le dimanche à 12 h 30.

Nous attirons votre **attention** sur le fait que l'organisation de cette manifestation, qui contribue à la renommée de notre commune, nécessite la présence de **NOMBREUX BÉNÉVOLES** !

Nous faisons appel à tous (individus et associations) pour faire d'Art en Fête une réussite !

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles qui par son énergie, ses compétences et son enthousiasme fait le succès de cet événement (mais qui aurait bien besoin d'être renforcée), n'hésitez pas à vous signaler auprès de la Mairie (téléphone : 04 73 85 74 12).



ÉCO-CITOYENNETÉ

VOTRE TAXE D'ORDURES MÉNAGÈRES (T.E.O.M.)

La **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** (TEOM) est une taxe perçue par les collectivités locales pour financer la collecte et le traitement des déchets ménagers. Elle est incluse dans la taxe foncière et concerne tous les propriétaires de biens immobiliers, qu'ils soient des particuliers, des entreprises ou des collectivités. En cas de location, le propriétaire peut la répercuter sur le locataire.

Comment est calculée la TEOM ? Elle est calculée sur la même base que la taxe foncière, autrement dit la valeur locative cadastrale du logement. La **valeur locative cadastrale** est une estimation du loyer annuel que pourrait produire le logement s'il était loué. Elle est fixée par l'administration fiscale et figure sur l'avis de taxe foncière, et est revalorisée chaque année par l'État. Elle dépend aussi du **taux de taxation** fixé annuellement par Le Sictom des Combrailles en fonction des besoins de financement pour la gestion des déchets. Il est actuellement de **17,88 %** et n'a pas varié depuis plus de dix ans. Si votre TEOM augmente c'est donc à cause d'une revalorisation annuelle de la valeur locative de votre habitation. La gestion

des déchets ménagers peut aussi être financée par la **Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères** (REOM). C'est un paiement direct perçu par les collectivités locales auprès des utilisateurs du service de gestion des déchets, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Contrairement à la TEOM, la REOM est basée sur la composition du foyer et donc la quantité de déchets produite, une personne seule payant moins qu'une famille nombreuse. Les délégués élus au Sictom avaient décidé d'instaurer il y a quelques années ce mode de fiscalité pour notre territoire, ce qui semblait être plus équitable puisque la taxation prenait en compte la composition du foyer et non plus la valeur locative de l'habitation. Malheureusement La **REOM ne verra jamais le jour** ! En cause la **RGPD** (Réglementation Générale de Protection des Données) qui est apparue et qui a motivé certaines communes à ne pas communiquer la composition des foyers, indispensable pour calculer la redevance. Les services fiscaux ont également refusé de coopérer, donc aucune possibilité n'a été trouvée pour mettre en place ce mode de fiscalité qui avait pourtant été voté.



DÉCHETTERIES

Depuis le 1^{er} avril 2024 vous aurez besoin d'une **carte pour entrer en Déchetterie**. Elle sera scannée par le gardien et vous permettra de déposer vos déchets.

Pour ceux qui n'ont pas encore demandé leur carte, vous pouvez le faire à tout moment directement auprès du Sictom des Combrailles. Elle vous sera remise gratuitement après fourniture de justificatifs d'identité et de domicile.



Saint-Eloy-les-Mines | Saint-Gervais-d'Auvergne | Pionsat

RESSOURCERIE



PENSEZ AU RÉEMPLOI !

Vous avez la possibilité de donner une seconde vie à vos déchets en les valorisant. La Ressourcerie située à Saint Maurice de Pionsat accepte tout type d'objets pouvant être réemployés (mobilier, vêtements, matériaux issus du bâtiment...). Elle permet l'emploi de personnes sur le territoire et a pour mission de valoriser des déchets dans le cadre de l'économie circulaire.

Des caissons destinés au réemploi sont présents à proximité dans les trois déchetteries du Sictom (St Eloy, Pionsat et Saint Gervais).

LES ERREURS DE TRI COÛTENT CHERS !



**NOUS TRIONS PLUS
MAIS MOINS BIEN**

TROP D'ERREURS DE TRI QUI COUTENT CHER



+ 58 %
(PAR RAPPORT À 2022)



Ces déchets doivent être déposés en déchetterie ou donnés ou réparés s'ils sont encore en bon état !

En 2023, Près de 150 tonnes d'erreurs de tri retrouvées dans les bacs jaunes ou les colonnes de notre territoire !

LE TRI C'EST POURTANT SIMPLE !

LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES
(PLASTIQUE, CARTONNETTE, MÉTAL)



LE VERRE
(POTS ET BOUTEILLES)



**LES MATIÈRES
ORGANIQUES**



**VOUS N'AVEZ PAS ENCORE
VOTRE COMPOSTEUR ?**
VALTOM63.FR
OU 06.74.82.20.39

**RÉDUIRE,
TRIER,
VALORISER,
ON A TOUS
À Y GAGNER !**

**EXEMPLE D'ERREUR DE TRI
SUR NOTRE TERRITOIRE**



Bâches d'enrubannage déposées dans la colonne Emballages de La Peize (Nov.2024)



TRIER SES DÉCHETS À GOUTTIÈRES

Des bacs de collecte de regroupements à proximité des habitations permettent de collecter vos ordures ménagères non recyclables. Celles-ci doivent être mises dans des sacs fermés pour des raisons d'hygiène et pour protéger nos agents de collecte. Le ramassage a lieu en général une fois par semaine.

Pour trier certains déchets recyclables (verre, emballages et papiers) vous avez à disposition **4 points d'apport volontaire sur la commune**. Les colonnes sont situées :

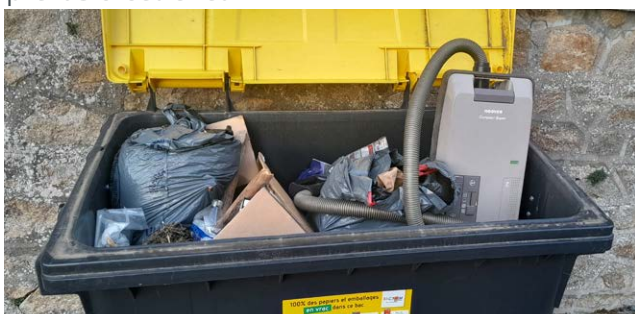
- **au Bourg** en direction de la salle des fêtes
- **aux Bouchauds**
- **et dernièrement, des colonnes pour le tri du verre et des emballages ont été installées à La Peize** route d'Espinasse et à **La Gare** sur l'ancien parking SNCF.



COLONNES DE TRI INSTALLÉES À LA PEIZE

Nous avons récemment avancé sur la collecte sélective (emballages et papiers) de proximité puisque nous avons pu proposer la mise à disposition de bacs jaunes collectifs aux villages situés sur le trajet du camion de collecte de Pionsat à Saint Gervais. Il s'agit du Bourg, du Levadoux, des Quatre Routes, du Fraisse et de Contropeux. **La collecte a lieu les mercredis des semaines impaires.** Nous espérons dans les années à venir que le Sictom généralisera la collecte sélective au plus près de l'utilisateur.

Malheureusement suite au déploiement de ses bacs jaunes nous avons assisté à des incivilités. Certains usagers utilisent ces bacs pour déposer des déchets inadaptés qui doivent être conduits en Déchetterie (électroménager, vêtements...). Pour rappel, un arrêté municipal de 2015 interdit d'entreposer des déchets en dehors des endroits prévus à cet effet.



La colonne à huile située au point propre étant hors d'usage, elle a été condamnée et va prochainement être définitivement enlevée. Merci d'acheminer désormais vos huiles de vidange usagées, vos filtres et bidons vides à la déchetterie de Saint Gervais aux heures d'ouverture.

Les feux de plein air sont réglementés par l'arrêté préfectoral n°20241336 du 5 août 2024.

Cet arrêté précise la nature des matériaux qui peuvent être brûlés et les conditions dans lesquelles l'opération doit être réalisée. Tous les feux pour les particuliers sont interdits.

Cette réglementation ne doit pas faire oublier que la valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie est à privilégier.

ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

À L'AIR LIBRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT*

UNE PRATIQUE POLLUANTE POUR L'ENVIRONNEMENT ET TOXIQUE POUR LA SANTÉ

LE SAVIEZ-VOUS ?

*Article 61 du Règlement Sanitaire Départemental n°3940 du 19 juin 2007
Cet article interdit tout feu de plein air de déchets verts.

DÉCHETS VISÉS :
tontes de pelouse,
taille de haies,
feuilles mortes,
résidus d'élagage...

PARTICULIERS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.

DES SOLUTIONS EXISTENT :
compostage,
broyage et paillage,
tonde mulching,
apport en déchetterie

PRÉFET DE LA SAÔNE-ET-LOIRE
ADEME
Agence de l'Environnement et de la Gestion de l'Eau

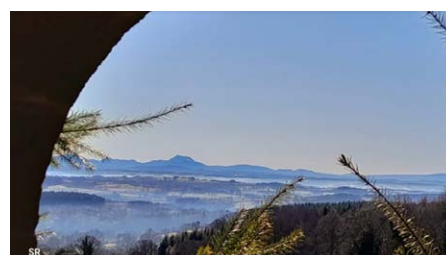
Suivez l'actualité de votre commune :

- sur le site internet de la Mairie : www.gouttieres63.fr
- sur la page Facebook : [commune de Gouttières 63](https://www.facebook.com/commune.de.Gouttieres.63)
- sur Instagram : [gouttieres_63](https://www.instagram.com/gouttieres_63)
- et sur **ILLIWAP**, l'appli à télécharger et à installer sur votre smartphone pour profiter des notifications vous informant de l'actualité de la commune (alertes météo, manifestations, coupures d'eau...)

*En Mairie nous nous tenons à la disposition de chacun afin de vous expliquer les différentes possibilités d'accéder à ces services d'information et en particulier Sébastien Richardot 2^e adjoint qui gère ces outils de communication.



Gouttières est aussi connu et reconnu pour la qualité de son site internet qui a vu le jour en 2014. Il a été relouqué récemment avec de nouvelles rubriques. Il met en avant les informations relatives à la commune et en particulier les services proposés, le tourisme et le patrimoine, la vie communale et ses différentes associations. Il est utile aux habitants de la commune et du territoire mais aussi pour le futur visiteur. La Photothèque et vidéothèque sont diverses et variées et les informations sont régulièrement mises à jour. En 2024, vous avez été **près de 8600** à vous connecter soit en moyenne 24 connexions quotidiennes.



Commune de Gouttières 63

1,1 K J'aime • 1,4 K followers



SUIVEZ-NOUS SUR
Commune de Gouttières 63
1460 followers !

ILLIWAP est une application gratuite proposée par la communauté de communes du Pays de Saint Eloy : Gouttières a actuellement 565 abonnés qui reçoivent les informations importantes de la commune par des notifications sur leur smartphone.



Guide du citoyen

Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Gouttières

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré.



03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



LES AVANTAGES !

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

PÊCHER À L'ÉTANG DE BIALLOUX

Étang des Gîtes Communaux de Bialloux

Situé à 2 km du bourg de Gouttières en direction de Pionsat avant le village des Bouchauds.

- **Ouverture de la pêche** : le samedi 15 mars 2025
- **Fermeture** : le dimanche 28 septembre 2025.

Les cartes sont en vente : à la mairie le mardi et le jeudi

- **Tarif carte annuelle** : 55 €
- **Tarif carte journalière** : 6€

Règlement

- 2 lignes maximum par pêcheur (1 ligne supplémentaire gratuite pour un enfant de moins de 13 ans accompagné)
- Amorçage autorisé et captures limitées à 2 carpes et 4 truites par journée.
- Pêche interdite dans le petit bassin (respect des berges et des plantations)
- Interdiction de circuler dans le périmètre des gîtes
- Accès des étangs par l'entrée spécifique côté CD 227 ou chemin des Bouchauds.



INFORMATION FRELON ASIATIQUE*

*complément précédents numéros d'Infos Gouttières

Que faire si vous constatez la présence de frelons asiatiques ?

- **Propriété privée** : faites appel à une entreprise spécialisée pour leur destruction
- si le nid se trouve sur la **voie publique**, ou à proximité d'un **établissement public** (exemple : école), ou d'un **établissement recevant du public**, appelez les **pompiers** (numéro : 18).



COVOITURAGE SOLIDAIRE

Covoit'Solidaire passe à l'électrique

Alors que le service Covoit'Solidaire mis en place par la communauté de communes a totalement revu sa stratégie en 2024, il vient d'inaugurer son second véhicule, électrique, cette fois. « Nous avons répondu à un appel à projet lancé par Avenir Montagne Mobilité. Ce véhicule a été subventionné par l'Etat, le Conseil départemental et Mutuale », explique Jacqueline Duboisset, vice-présidente chargée de la mobilité.

Stationnée à Saint-Eloy-les-Mines, cette citroën eC4 – « Nous voulions un véhicule de marque française » – est disponible pour les conducteurs depuis plusieurs mois maintenant et a déjà parcouru 4000 km lors de trajets solidaires. Elle vient renforcer le dispositif qui mettait déjà à disposition des conducteurs un véhicule publicitaire financé par les entreprises du territoire. « Un des principaux freins à l'engagement de nouveaux conducteurs était les coûts liés à l'utilisation de leur propre véhicule. Avec ces deux autos, nous espérons ainsi convaincre de nouvelles personnes de sauter le pas de la solidarité ».



Pour rappel, le Covoit'Solidaire met en relation des habitants de la communauté de communes rencontrant des difficultés de mobilité avec des conducteurs prêts à les covoiturer pour les trajets essentiels du quotidien : rendez-vous médicaux, courses essentielles, entretiens professionnels, etc.

Pour en savoir plus sur le service de Covoit'Solidaire ou rejoindre le réseau de conducteurs :

Tél. : 06 78 37 12 24 - de 14h à 17h
Mail : covoitsolidaire@paysdesainteloy.fr

GUIDE DE LA MOBILITÉ

La nouvelle version du guide mobilité est disponible !

Dans cette petite brochure elle aussi très mobile, vous trouverez :

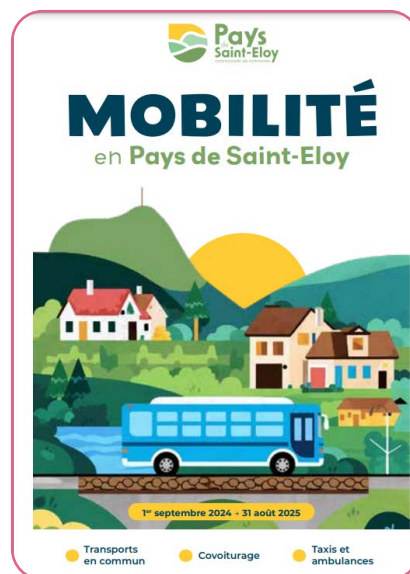
- la liste des transports en commun desservant nos communes
- la liste des taxis du territoire
- des infos sur le covoiturage local
- une présentation d'Oùra, votre planificateur de trajet régional

Demandez votre guide mobilité :

- en mairie
- au siège intercommunal à Saint-Eloy

Ou parcourez-le en pdf sur le site du Pays de Saint Eloy :

<https://www.paysdesainteloy.fr/amenagement/mobilite>



DON DU SANG

Au nom de tous les malades, l'Association pour le Don de Sang Bénévole « Cœur de Combrailles » remercie très chaleureusement les donneurs qui se sont déplacés en 2024 dans les collectes organisées sur St Gervais, St Priest et Charensat.

Cependant force est de constater, comme les années précédentes, une **érosion du nombre de donneurs**, les départs liés principalement à l'âge n'étant pas compensés par suffisamment de nouveaux donneurs.

Rappelons :

- qu'un don permet de soigner 3 malades (globules rouges lors des opérations, plaquettes pour les patients sous chimiothérapie et plasma pour les brûlés et la préparation de médicaments

type immunoglobulines)

- qu'il n'existe **AUCUN SUBSTITUT** au sang

- qu'il est nécessaire, au niveau national, de récolter DIX MILLE DONS PAR JOUR sachant

qu'un homme ne peut donner que 6 fois maximum dans l'année et une femme 4 fois



Si vous êtes âgés de 18 à 70 ans et prêts à aider des malades pour lesquels VOTRE DON EST VITAL, nous vous accueillerons chaleureusement aux collectes organisées par l'EFS les lundi matin (8h/11h) à St Gervais (27 janvier - 24 mars - 28 juillet et 1er décembre) et les vendredis en fin d'après midi (16h/18h) à St Priest (3 Octobre) et Charensat (23 mai).

Le Président de l'ADSB JG ROYET.

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?

J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !



Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org

ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND



Faites-VOUS (re)MARQUER !



Du nouveau à La Bujade !

Personnalisez vos textiles,
grâce à la broderie
numérique

Entreprises, associations,
clubs, particuliers

Brodeuse numérique
professionnelle



Tarifs

LETTRAGE (jusqu'à 28 cm)
à partir de **9,90 € l'unité**

VOTRE LOGO (jusqu'à 17 cm)
à partir de **13,90 €***
et jusqu'à 28 cm sur devis

**hors frais techniques*



Plus de tarifs
et de renseignements

04 73 85 73 80

broderie@combrailles-entreprendre.fr

22 rue du Dr Marc Jozancy - Saint-Gervais-d'Auvergne

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

Les actualités du SMAD des Combrailles

S M A D
des Combrailles



DOSSIER À LA UNE

La révision du SCOT : un projet fédérateur pour le territoire

Depuis l'approbation du SCOT (*Schéma de Cohérence Territoriale*) des Combrailles en 2010, **le territoire a connu d'importantes évolutions**.

Les récentes lois ont aussi renforcé les attentes par rapport à certaines thématiques, notamment en matière de transition écologique et énergétique.

La révision du SCOT est l'occasion de mener une réflexion à l'échelle de notre territoire avec les élus et les acteurs qui le font vivre. L'objectif est d'accompagner le développement et l'aménagement du territoire à long terme (2026-2046).

Phase 1 + 2

JUIN 2024 À JANVIER 2025
Lancement et élaboration du diagnostic

Phase 3

JANVIER À JUIN 2025
Elaboration du PAS (*Projet d'Aménagement Stratégique*)

Phase 4

JUIN À DÉCEMBRE 2025
Rédaction du DOO (*Document d'Orientations et d'Objectifs*) et du Programme d'Actions

Phase 5

DÉCEMBRE 2025 À FÉVRIER 2027
Phase d'arrêt du projet (*consultations, enquête publique*) et d'approbation

RÔLE DU SCOT



Fixer la **stratégie d'aménagement et de développement du territoire** à 20 ans



Construire collectivement des réponses aux défis des transitions



Faciliter le développement des outils de planification (*PLU, carte communale*) à l'échelle communale et intercommunale

À VOS AGENDAS

Forum Alimentaire des Combrailles : Rendez-vous le samedi 17 mai 2025

Avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) les Combrailles s'engagent pour une alimentation locale, saine et durable !

Afin de valoriser l'agriculture et la richesse de nos produits « Made in Combrailles » et parler de notre alimentation, **le SMAD organise le samedi 17 mai 2025 « Alimentation d'Origine Combrailles »**, le premier forum alimentaire du territoire.

Au programme de cette journée grand public qui se veut festive, conviviale et fédératrice : animations, un marché de producteurs et artisans, mini-ferme, conférences, ateliers culinaires et plantations, exposition d'anciens matériaux, repas, musique ...

Suivez nos réseaux pour découvrir le programme complet prochainement !



SIGNALÉTIQUE

Avec la marque « Combrailles Auvergne », le territoire se dote d'une nouvelle charte signalétique.

Les **objectifs** de la charte :

- Harmoniser l'ensemble des dispositifs de signalisation pour une meilleure lisibilité,
- Renforcer l'identité de notre territoire grâce à une communication visuelle unifiée,
- Promouvoir les Combrailles de façon cohérente et attractive.

Le SMADC sera présent pour accompagner les collectivités dans le déploiement de ces nouveaux équipements !

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

Maison des Combrailles - 2 Place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne
Tél. : 04 73 85 82 08 Email : smadc@combrailles.com

www.combrailles.com

